

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	532 828	292 205	240 623	82,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	571 397	363 032	208 365	57,4%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	9 731 138	9 080 399	650 739	7,2%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	630 908	456 174	174 734	38,3%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 258 378	1 193 808	64 570	5,4%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	124 928	126 583	(1 655)	(1,3%)
AC7 - Autres actifs	5.7	656 179	737 235	(81 056)	(11,0%)
Total des actifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	545 025	358 105	186 920	52,2%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	9 047 593	8 442 133	605 460	7,2%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	495 760	363 134	132 626	36,5%
PA5 - Autres passifs	5.12	740 419	752 834	(12 415)	(1,6%)
Total des passifs		12 290 422	11 149 312	1 141 110	10,2%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	5.13	466 258	466 516	(258)	(0,1%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	22 314	22 776	(462)	(2,0%)
CP6 - Résultats reportés	5.13	(277 072)	(349 693)	72 621	20,8%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	115 468	72 159	43 309	60,0%
Total des Capitaux propres		1 215 334	1 100 124	115 210	10,5%
Total des capitaux propres et passifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
--	-------	------	------	-----------	---

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
HB2 - Crédits documentaires		488 692	438 934	49 758	11,3%
Total des passifs éventuels		1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés	6.2	115 592	84 003	31 589	37,6%
HB5 - Engagements sur titres		101	101	-	-
Total des engagements donnés		115 693	84 104	31 589	37,6%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues	6.3	2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%
Total des engagements reçus		2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	829 417	827 222	2 195	0,3%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	132 236	118 132	14 104	11,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	91 642	70 892	20 750	29,3%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)
Total produits d'exploitation bancaire		1 123 863	1 089 893	33 970	3,1%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(466 907)	(459 322)	(7 585)	(1,7%)
CH2 - Commissions encourues		(6 387)	(4 914)	(1 473)	(30,0%)
Total charges d'exploitation bancaire		(473 294)	(464 236)	(9 058)	(2,0%)
Produit Net Bancaire	7.6	650 569	625 657	24 912	4,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(138 193)	(189 607)	51 414	27,1%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(8 023)	(20 397)	12 374	60,7%
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	10 076	8 176	1 900	23,2%
CH6 - Frais de personnel	7.10	(179 724)	(157 011)	(22 713)	(14,5%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(88 606)	(76 281)	(12 325)	(16,2%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 843)	(14 486)	643	4,4%
Résultat d'exploitation		232 256	176 051	56 205	31,9%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	(3 523)	5 047	(8 570)	(169,8%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(91 529)	(83 108)	(8 421)	(10,1%)
Résultat des activités ordinaires		137 204	97 990	39 214	40,0%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.14	(21 736)	(25 831)	4 095	15,9%
Résultat net de l'exercice		115 468	72 159	43 309	60,0%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable		115 468	72 159	43 309	60,0%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		994 207	950 385	43 822	4,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(432 110)	(431 074)	(1 036)	(0,2%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		41 106	(194 417)	235 523	121,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(696 609)	(1 229 206)	532 597	43,3%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		613 627	1 058 887	(445 260)	(42,0%)
Titres de placement		(183 957)	(121 647)	(62 310)	(51,2%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(218 463)	(155 128)	(63 335)	(40,8%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(23 700)	(307 628)	283 928	92,3%
Impôt sur les bénéfices		(104 525)	(160 593)	56 068	34,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(10 424)	(590 421)	579 997	98,2%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		65 721	69 358	(3 637)	(5,2%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(71 739)	(47 468)	(24 271)	(51,1%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(11 137)	(11 912)	775	6,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(17 155)	9 978	(27 133)	(271,9%)
Activités de financement					
Emission d'emprunts		88 451	50 000	38 451	76,9%
Remboursement d'emprunts		(33 062)	(41 616)	8 554	20,6%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		66 822	37 633	29 189	77,6%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	122 211	46 017	76 194	165,6%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		94 632	(534 426)	629 058	117,7%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 072 860)	(538 434)	(534 426)	(99,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 188 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 750 439	768 752	98,95%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 290 569	56 453	7,27%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	12 211 418	61 057	7,86%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 624 561	8 123	1,05%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	0,98%
Personnes Physiques	107 580	538	0,07%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés en produits par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; Leur montant s'élève au 31/12/2021 à 167 283 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective au titre de l'exercice 2021 communiqués par la BCT le 11/02/2022.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;

- ▶ Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- ▶ Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- ▶ Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▶ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- ▶ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▶ Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- ▶ Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

4.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2021.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 219 499 millions de dinars dont 63 984 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2021 est de 23 052 mdt.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 532.828 mDT au 31/12/2021 contre 292.205 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 240.623 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
CAISSE	78 510	73 298	5 212	7,1%
Caisse en Dinars	68 856	65 365	3 491	5,3%
Caisse en devise	9 654	7 933	1 721	21,7%
BCT	453 916	218 256	235 660	108,0%
BCT en Dinars	7 156	35 294	(28 138)	(79,7%)
BCT en devise	396 760	182 962	213 798	116,9 %
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
CCP	398	647	(249)	(38,5%)
TGT	4	4	-	-
Total	532 828	292 205	240 623	82,3%

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 100% pour l'année 2021 et l'année 2020. La STB affiche ces ratios :

Libellé	Seuil régl.	2021	Seuil régl.	2020
Ratio de liquidité	100%	107,64%	100%	102,52%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les avoirs auprès des établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	7 838	-	1 042		6 796
Total	7 838	-	1 042	-	6 796

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 571.397 mDT au 31/12/2021 contre 363.032 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	43 061	70 331	(27 270)	(38,8%)
Comptes courants des banques résidentes	2	2	-	-
Comptes courants des banques non résidentes	43 058	70 328	(27 270)	(38,8%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	-	-
Prêts aux établissements financiers	423 044	144 678	278 366	192,4%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	322 000	70 000	252 000	360,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en Devises	101 044	74 678	26 366	35,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	(1 616)	-
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	106 804	147 910	(41 106)	(1)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 582	59 657	(9 075)	(15,2%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	88 253	(32 031)	(36,3%)
Créances rattachés	104	114	(10)	(8,8%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	86	28	58	207,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	18	86	(68)	(79,1%)
Total	571 397	363 032	208 364	57,4%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	571 293	362 918	208 375	57,4%
Total	571 293	362 918	208 375	57,4%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	571 293	362 918	208 375	57,4%
Total	571 293	362 918	208 375	57,4%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	43 061	-	-	-	43 061
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	43 058	-	-	-	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	423 044	-	-	-	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	322 000	-	-	-	322 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	101 044	-	-	-	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	531	1 500	48 551	-	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	-	-	-	56 222
Total	521 242	1 500	48 551	-	571 293

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	43 061	43 061
comptes courants des banques résidentes	-	-	-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	-	-	-	43 058	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	-	-	-	1	1
Prêts aux établissements bancaires	-	16 410	-	406 634	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	322 000	322 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	-	16 410	-	84 634	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	-	-	-	50 582	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	-	-	-	56 222	56 222
Total	(1 616)	16 410	-	556 499	571 293

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	26 935	-	3 548	-	23 387
Total	26 935	-	3 548	-	23 387

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes courants débiteurs	994 143	982 396	11 747	1,2%
Crédits sur ressources spéciales	148 853	112 387	36 466	32,4%
Les créances prises en charge par l'État	13 711	17 981	(4 270)	(23,7%)
Bonification prise en charge par l'État	4 230	6 177	(1 947)	(31,5%)
Comptes courants associés	89 770	91 827	(2 057)	(2,2%)
Autres concours à la clientèle	10 205 578	9 674 485	531 093	5,5%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	994 143	-	-	-	994 143
Autres concours à la clientèle	2 195 062	1 959 501	3 509 044	1 122 291	8 785 898
Crédits sur ressources spéciales	2 914	10 426	63 960	34 969	112 269
Total 2021	3 192 119	1 969 927	3 573 004	1 157 260	9 892 310

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Agios réservés sur C/C	(47 463)	(56 336)	8 873	15,8%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 468)	(3 171)	(297)	(9,4%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(148 083)	(163 228)	15 145	9,3%
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(227 040)	(242 093)	15 053	6,2%
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 448)	(1 737)	289	16,6%
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 656)	77	0,2%
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(167 283)	(195 039)	27 756	14,2%
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(13 780)	(11 626)	(2 154)	(18,5%)
Sous Total	(646 251)	(710 993)	64 742	9,1%
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(2 519)	(3 358)	839	25,0%
Total	(648 770)	(714 351)	65 581	9,2%

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 31/12/2021 à 167.283 mille dinars.

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions sur comptes courants	(158 045)	(28 319)	33 024	3 085	(150 255)
Provisions sur ressources spéciales	(26 993)	(7 398)	2 061	(2 111)	(34 441)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(786 605)	(129 167)	147 219	(1 983)	(770 536)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	-	1 981	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Total	(1 151 452)	(171 785)	184 285	(1 010)	(1 139 962)

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(568 639)	(129 500)	98 925	(1 231)	(600 445)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(450 992)	(35 386)	85 360	224	(400 794)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Total	(1 151 452)	(171 787)	184 285	(1 008)	(1 139 962)

+

- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances éligibles au refinancement	942 549	2 012 863	(1 070 314)	(53,2%)
Créances non éligibles au refinancement	10 574 802	8 929 981	1 644 821	18,4%
Total	11 517 351	10 942 844	574 507	5,3%

5.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

5.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 50.198 mille dinars au titre de l'exercice 2021, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2021 à 400.794 mille dinars.

5.3.3 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective communiqué par la BCT le 11/02/2022

5.3.4– Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 13.711 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 630.908 mDT au 31/12/2021 contre 456.174 mDT au 31/12/2020. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2021
I- Titres de placement	447 779	499 953	(320 930)	-	626 801
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	447 779	499 953	(320 930)	-	626 801
Valeurs brutes	446 099	488 607	(304 650)		630 055
Créances et dettes rattachées	29 474	11 346	-	-	40 820
Décote	(27 794)	-	(16 280)	-	(44 074)
II- Titres de transactions	8 395	-	(4 288)	-	4 107

2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 395	-	(4 288)	-	4 107
Bons du trésor	9 033	-	(4 625)	-	4 408
Créances et dettes rattachées	(638)	-	337	-	(301)
Total net	456 174	499 953	(325 218)	-	630 908

5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.258.378 mDT au 31/12/2021 contre 1.193.808 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	798 100	-	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(17 467)	(21 260)	3 793	17,8%
Créances rattachées	25 527	29 521	(3 994)	(13,5%)
Total BTA d'investissement	806 160	806 361	(201)	(0,0%)
Emprunts obligataires	103 696	39 896	63 800	159,9%
Emprunt national	-	14 000	(14 000)	(100,0%)
Provisions Emprunts obligataires	(2 650)	(2 650)	-	-
Créances rattachées	2 688	1 633	1 055	64,6%
	-	-	-	-
Total autres titres d'investissement	103 734	52 879	50 855	96,2%
Fonds gérés SICAR	96 235	85 811	10 424	12,1%
Provisions Fonds gérés	(57 401)	(56 384)	(1 017)	(1,8%)
Total Fonds gérés	38 834	29 427	9 407	32,0%
parts dans les fonds commun de placement	49 146	39 146	10 000	25,5%
Provisions sur parts dans les FCP	(996)	(1 855)	859	46,3%
Total FCP	48 150	37 291	10 859	29,1%
Parts dans les entreprises liées	195 179	193 178	2 001	1,0%
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	41 591	-	-
Titres de participations	151 556	152 050	(494)	(0,3%)
Participations en rétrocession	18 416	18 777	(361)	(1,9%)
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(144 940)	(137 444)	(7 496)	(5,5%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	-	-
Total Titres de participation	261 500	267 850	(6 350)	(2,4%)
Total général	1 258 378	1 193 808	64 570	5,4%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2020	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	2021
BTA d'investissement	798 100	36 600	(36 600)	-	798 100
Emprunts obligataires	39 896	76 000	(12 200)	-	103 696
Emprunt national	14 000	-	(14 000)	-	-
Fonds gérés SICAR	85 811	10 000	-	424	96 235
Fonds commun de placement	39 146	10 000	-	-	49 146
Titres de participation	152 050	-	(494)	-	151 556
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	-	-	-	41 591

Parts dans les entreprises liées	193 179	2 000	-	-	195 179
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 777	-	(361)	-	18 416
Total en mDT	1 382 580	134 600	(63 655)	424	1 453 949

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 31/12/2021 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Titres non cotés	595 584	539 527	56 057	10,4%
Titres cotés	58 961	43 647	15 314	35,1%
Titres OPCVM	1 305	1 305	-	-
Valeur Brute en mDT	655 850	584 479	71 371	12,2%

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,93%	36 462	0	36 462
STB SICAR	81,99%	16 205	0	16 205
STB INVEST	92,00%	36 986	0	36 986
STB-FINANCE	61,34%	4 749	0	4 749
BFT	78,18%	3 535	3 535	0
TF Bank	49,50%	35 540	18 656	16 884
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,76%	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,94%	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,21%	3 221	0	3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,28%	2 100	2 488	-388
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,71%	7 461	4 753	2 708
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	0	2 000
ACTIVHOTELS	97,57%	28 084	7 313	20 771

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Dénomination sociale	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2021
Secteur financier		138 554	7 296
STB INVEST	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	55 600	1 512
STRC	Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis	46 506	5 316
STB FINANCE	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	8 088	956
STB SICAR	Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	24 987	203
STB MANAGER	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	3 373	(691)
Secteur du Bâtiment		4 352	(1 155)
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	4 352	(1 155)
Secteur Touristique		5 113	(1 380)
ED-DKHILA	25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	5 113	(1 380)
Secteur des Services		25 540	9 770
GEVE	C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	2 128	7 510
SOCIETE ACTIVHOTELS	C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis	19 762	1 527
STB MOYENS GENERAUX	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	320	18

STB SECURITE ET GARDIENNAGE	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	43	(4)
MGERT - Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie	I32 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig	3 287	719

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 96 238 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 57 400 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Solde 2021
FG STB 1	8 000	-1 135	2 127	2 216	2 094	94	4 738
FG STB 2	8 000	1 387	4 331	4 402	299	176	5 056
FG STB 3	5 000	897	2 077	2 537	1 000	52	3 820
FG STB 4	6 500	1 167	2 008	5 772	120	635	5 659
FG STB 5	6 824	1 481	2 633	5 047	533	287	5 672
FG STB 6	2 707	169	1 085	1 326	80	1 152	1 791
FG STB 7	800	64	140	265	390	68	724
FG STB 8	6 752	3 173	3 852	2 720	3 032	1 629	6 073
FG STB 9	4 800	273	519	3 931	-	494 351	4 554
FG STB 10	8 748	165	186	8 523	-	226	8 727
FG STB 11	6 000	484	0	4 826	1 158	1 269	6 484
FG STB 12	9 898	1 128	0	6 021	1 526	972	11 026
FG ID 1	2 000	863	1 630	1 289	-	41	1 233
FG ID 2	2 000	219	957	1 639	-	55	1 262
FG ID 3	5 436	1 155	2 839	3 684	140	92	3 752
FG ID 4	360	26	28	335	-	30	358
FG ID 5	1 133	247	173	967	-	258	1 207
FG ID 6	4 000	498	1 023	3 366	-	1 014	3 475
FG STB 14	10 000	332	0	6 283	-	3 942	10 332
FG STB 15	10 000	295	0	7 398	-	2 897	10 295
Total	108 958	12 888	25 608	72 547	10 372	509 240	96 238

Au 31 Décembre 2021, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	2021	2020	Variation	%
Comptes courants des banques résidentes	16	201	(185)	(92,0%)
Actions (placement)	2 596	3 220	(624)	(19,4%)
Parts dans les OPCVM	15 381	12 838	2 543	19,8%
Autres titres de participation	2 579	2 579	-	-
Participations en rétrocession	82 917	75 299	7 618	10,1%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	-	-
Débiteurs divers	252	88	164	186,4%
Provisions sur participations en rétrocession	(59 192)	(59 006)	(186)	(0,3%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(15)	(14)	(1)	(7,1%)
Créditeurs divers	(6 423)	(6 501)	78	1,2%
Total	38 834	29 427	9 407	32,0%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 124.928 mDT au 31/12/2021. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	ajustement valeur brute /ex antérieurs	Valeur Brute 2021	Amort 2020	Dotation / Prov. 2021	ajustement amortissements/ex antérieurs	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Immobilisations Incorporelles	30 120	3 431	1 283	34 834	(25 170)	(4 099)	531	(28 738)	6 096
Logiciel informatique	30 063	3 431	1283	34 777	(25 170)	(4 099)	531	(28 738)	6 039
Droit au bail	57	-	0	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	284 757	8 054	(2 214)	290 597	(163 124)	(9 424)	783	(171 765)	118 832
Terrains	26 828	(2)	12018	38 844	-	-	-	-	38 844
Constructions	75 056	14	-2043	73 027	(37 287)	(1 487)	928	(37 844)	35 183
Mobilier de bureaux	6 997	1 947	17	8 961	(6 268)	(571)	(130)	(6 969)	1 992
Matériel de transport	2 217	934	0	3 151	(1 014)	(79)	(240)	(1 335)	1 816
Matériel informatique	47 715	2 277	-196	49 795	(44 776)	(3 017)	(1 199)	(48 992)	803
Matériel de communication	3 261	7	-1207	2 061	(2 620)	(113)	1 422	(1 310)	751
Matériel de bureaux	18 663	10	-648	18 025	(16 816)	(514)	157	(17 173)	852
Matériel de sécurité	5 547	571	-41	6 077	(3 364)	(298)	26	(3 636)	2 441
Matériel de climatisation	5 823	-	265	6 088	(5 382)	(123)	(1)	(5 506)	582
Agencements, amén. et instal.	51 921	2 374	949	55 244	(32 591)	(2 688)	(1 253)	(38 381)	16 863
Mob- bureau hors expl	33	-	0	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	394	9	0	403	(348)	(10)	-	(359)	44
Immeubles hors exploit	39 643	(87)	-11 328	28 229	(12 627)	(524)	1 073	(10 229)	18 000
Imm. En attente affectation	659	-	0	659	-	-	-	-	659
TOTAL	314 877	11 485	(931)	325 431	(188 294)	(13 523)	1 314	(200 503)	124 928

5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2021, les autres postes d'actif totalisent 656.179 mDT contre 737.235 mDT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Prêts et avances au personnel	169 447	156 554	12 893	8,2%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	77 171	76 602	569	0,7%
Stocks divers	3 274	3 172	102	3,2%
Différence de change à la charge de l'état	39	238	(199)	(83,6%)
Écart de conversion Actif (2)	-	23 527	(23 527)	(100,0%)
Siège, succursales et agences Actif	31 921	13	31 908	245446,2%
comptes de régularisation active	163 238	120 983	42 255	34,9%
Valeurs présentées à la compensation	60 663	139 844	(79 181)	(56,6%)
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	812	1 248	(436)	(34,9%)
Charges payées d'avance	1 026	837	189	22,6%
Produits à recevoir	(281)	1 078	(1 359)	(126,1%)
Créances cédées	2 361	2 930	(569)	(19,4%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	18 071	20 470	(2 399)	(11,7%)
Autres comptes d'actif	125 183	186 485	(61 302)	(32,9%)
TOTAL	656 179	737 235	(81 056)	(11,0%)

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 18 071 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	2021	2020	Variation	%
Valeur à l'encaissement	173 020	137 584	35 436	25,8%
Valeurs exigibles après encaissement	(154 949)	(117 114)	(37 835)	(32,3%)
Total	18 071	20 470	(2 399)	(12%)

(2) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision 2020	Dotations 2021	Reprises 2021	Provision 2021
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(12 105)	-	-	(12 105)
Comptes de régularisation active	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(84)	(72)	-	(156)
Effets financiers en recette	(111)	-	-	(111)
Débits à régulariser	(1 251)	-	182	(1 069)
Charges payées d'avance	(134)	-	-	(134)
Créances cédées	(2 137)	-	-	(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)	-	-	(471)
Litiges	(53 774)	(9 473)	3 264	(59 983)
Autres	(10 969)	(261)	-	(11 230)
Total	(91 758)	(9 806)	3 446	(98 118)

5.8 – Banque central et CCP

Au 31/12/2021 ce poste totalise 1.461.625mDT contre 1.233.106mDT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Appel d'offre	1 427 000	1 045 000	382 000	36,6%
Facilité de prêt	-	92 000	(92 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	33 278	95 413	(62 135)	(65,1%)
Dettes rattachées	1 347	693	654	94,4%
TOTAL	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2021 ce poste totalise 545.024 mDT contre 358.105 mDT au 31/12/2020. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes à vue des établissements bancaires	49 479	10 557	38 922	368,7%
- Banques de dépôts	1	1	-	-
- Banques non résidentes	49 478	10 556	38 922	368,7%
Emprunts auprès des établissements bancaires	470 167	317 088	153 079	48,3%
- Emprunts en dinars	209 000	35 000	174 000	497,1%
- Emprunts en devises	261 167	282 088	(20 921)	(7,4%)
Avoir en compte des établissements financiers	23 346	28 220	(4 874)	(17,3%)
Dettes rattachées	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	545 024	358 105	186 919	52,2%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	2021	2020	Variation	%
Matérialisés par des titres	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres	545 024	358 105	186 919	52,2%
Total	545 024	358 105	186 919	52,2%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	49 479	-	-	-	49 479
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	49 478	-	-	-	49 478
Emprunts auprès des établissements bancaires	381 594	88 573	-	-	470 167
- Emprunts en dinars	209 000	-	-	-	209 000
- Emprunts en devises	172 594	88 573	-	-	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	23 346	-	-	-	23 346
Dettes rattachées	2 032	-	-	-	2 032
Total	456 451	88 573	-	-	545 024

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la nature de la relation au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	-	-	-	49 479	49 479
- Banques de dépôts	-	-	-	1	1
- Banques non résidentes	-	-	-	49 478	49 478
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	-	-	470 167	470 167
- Emprunts en dinars	-	-	-	209 000	209 000
- Emprunts en devises	-	-	-	261 167	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	-	-	-	23 346	23 346
Dettes rattachées	-	-	-	2 032	2 032
Total	-	-	-	545 024	545 024

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 9.047.593 mDT au 31/12/2021 contre 8.442.133 mDT au 31/12/2020. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts à vue	2 616 904	2 352 223	264 681	11,3%
Dépôts épargne	3 585 871	3 347 891	237 980	7,1%
Compte à terme	608 453	610 879	(2 426)	(0,4%)
Comptes en dinars convertibles	108 603	94 038	14 565	15,5%
Dépôts en devises	841 117	682 247	158 870	23,3%
Placements en devises	266 122	230 989	35 133	15,2%
Bons de caisse	586 999	561 385	25 614	4,6%
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	279 620	(95 289)	(34,1%)
Dettes rattachées	(12 807)	(4 639)	(8 168)	(176,1%)
Certificats de dépôts	262 000	287 500	(25 500)	(8,9%)
Total	9 047 593	8 442 133	605 460	7,2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	3 685 283	147 349	114	-	3 832 746
Dépôts à vue dinars	2 616 904	-	-	-	2 616 904
Comptes en dinars convertibles	108 603	-	-	-	108 603
Comptes en devises	841 117	-	-	-	841 117
Placement en devises	118 659	147 349	114	-	266 122
Dépôts épargne	3 585 870	-	-	-	3 585 870
Comptes spéciaux d'épargne	3 541 788	-	-	-	3 541 788
Autres comptes d'épargne	44 082	-	-	-	44 082
Dépôts à terme	652 186	599 510	205 757	-	1 457 453
Compte à terme	268 192	250 597	89 664	-	608 453
Bons de caisse	193 494	280 413	113 093	-	587 000
Certificats de dépôts	190 500	68 500	3 000	-	262 000
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	-	-	-	184 331
Total	8 107 670	746 859	205 871	-	9 060 400

La ventilation des dépôts et avoirs des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue dinars	15 523	-	-	2 709 984	2 725 507
Comptes en devises	-	3 542	-	837 575	841 117
Placement en devises	-	-	-	266 122	266 122
Dépôts épargne	-	-	-	3 585 871	3 585 871
Compte à terme	27 000	10 400	-	571 053	608 453
Bons de caisse	-	-	-	586 999	586 999
Certificats de dépôts	7 500	5 000	-	249 500	262 000
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	184 331	184 331
Total	50 023	18 942	-	8 991 435	9 060 400

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 495.760 mDT au 31/12/2021 contre 363.134 mDT au 31/12/2020 et se répartit comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	257 450	205 129	52 321	25,5%
Ressources spéciales	220 564	149 719	70 845	47,3%
Ressources budgétaires	78 404	63 884	14 520	22,7%
Ressources extérieures	142 160	85 835	56 325	65,6%
Intérêts sur emprunts obligataires	22 740	13 112	9 628	73,4%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 908	1 121	787	70,2%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(7 290)	(6 335)	(955)	(15,1%)
Total	495 760	363 134	132 626	36,5%

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	14 525	22 639	207 138	13 148	257 450

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2021
Emprunt long terme	172 066	81 284	(33 063)	-	220 287
Emprunt court terme	33 063	4 100	-	-	37 163
Total	205 129	85 384	(33 063)	-	257 450

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 359	8 907	60 098	70 796	142 160
Ressources budgétaires	-	5 226	26 692	46 486	78 404

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2021
Ressources long terme	136 294	79 503	(11 725)	-		204 072
Ressources court terme	13 425	3 067	-	-		16 492
Total ressources avant couverture	149 719	82 570	(11 725)	-	-	220 564
Couverture sur Ressources en devises	(6 335)	-	(955)	-	-	(7 290)
Total ressources	143 384	82 570	(12 680)	-	-	213 274

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires & privés	13 815	-	-	243 635	257 450
Ressources spéciales	-	-	-	220 564	220 564
Ressources budgétaires	-	-	-	78 404	78 404
Ressources extérieures	-	-	-	142 160	142 160
Intérêts sur emprunts obligataires	1 594	-	-	21 146	22 740
Intérêts à payer sur ressources extérieures	-	-	-	1 908	1 908
Dettes rattachées	-	-	-	388	388
Écart de conversion sur emprunt	-	-	-	(7 290)	(7 290)
Total	15 409	-	-	480 351	495 760

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 740.419 mDT au 31/12/2021 contre 752.834 mDT au 31/12/2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	284 185	256 556	27 629	10,8%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	130 242	120 723	9 519	7,9%
Effets financiers non échus (3)	21 964	22 436	(472)	(2,1%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 519	3 358	(839)	(25,0%)
Charges à payer	61 852	54 438	7 414	13,6%
Créditeurs divers	2 213	2 363	(150)	(6,3%)
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	3 974	9 349	(5 375)	(57,5%)
Comptes de régularisation-Passif	54 551	112 799	(58 248)	(51,6%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	154 690	147 647	7 043	4,8%
Écart de conversion	2 123	-	2 123	-
Autres crédits	501	501	-	-
Crédits à régulariser	1 975	3 033	(1 058)	(34,9%)
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 715	13 716	(1)	(0,0%)
Total en mDT	740 419	752 834	(12 415)	(1,6%)

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2021 s'élèvent à 284.185 mDT contre 256.556 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres (2)	22 776	-	-	-	-	-	(462)	22 314
Résultats reportés	(349 693)	72 159	-	-	-	-	462	(277 072)
Résultat net de l'exercice	72 159	(72 159)	-	-	-	115 468	-	115 468
Total	1 100 125	-	-	-	-	115 468	(258)	1 215 335

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	679 987
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.	0,44%

5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

5.13.2– Bénéfice par action

Libellé	2021	2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	115 467 528	72 159 067	43 308 461	60,0%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	505 335	315 799	189 536	60,0%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,746	0,466	0	37,5%

6 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2021 des éléments suivants :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 027 143	981 930	45 213	4,6%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	434 151	440 711	(6 560)	(1,5%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 461 294	1 422 641	38 653	2,7%
Crédits documentaires et acceptations import	424 259	418 805	5 454	1,3%
Crédits documentaires et acceptations export	64 433	20 128	44 305	220,1%
Total crédits documentaires	488 692	438 933	49 759	11,3%
Total passifs éventuels	1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%

Ventilation des engagements par nature de relation

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	-	-
Contre garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	-	-	-	-	-
b- En faveur de la clientèle	-	-	-	1 027 143	1 027 143
Caution et avals d'ordre de la clientèle	-	-	-	1 027 143	1 027 143

Débiteurs par lettres de garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par obligations cautionnées	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions fiscales	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions sur marchés publics	-	-	-	-	-
Avals billets de trésorerie	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	-	-	-	-	-
c- En faveur de l'État	-	-	-	434 151	434 151
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	-	-	-	434 151	434 151
Cautions, avals et autres garanties données	-	-	-	1 461 294	1 461 294

Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 488.692 mDT au 31/12/2021 contre 438.933 mDT au 31/12/2020. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs export devises	-	-	-	64 433	64 433
Débiteurs par accreditifs import devises	-	-	-	424 259	424 259
Total	-	-	-	488 692	488 692

6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2021 à 115.693 mDT contre 84.104 mDT au 31 décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Engagements de financement	115 592	84 003	31 589	37,6%
Engagements sur titres	101	101	-	-
Total	115 693	84 104	31 589	37,6%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2021 à 2.251.533 mDT contre 2.052.947 mDT au 31 décembre 2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	434 151	440 711	(6 560)	(1,5%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	43 669	38 965	4 704	12,1%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 177 962	964 129	213 833	22,2%
Garanties reçues de la clientèle	595 751	609 142	(13 391)	(2,2%)
Total	2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

7 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2021 à 829.417 mDT contre à 827.222 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	18 771	19 788	(1 017)	(5,1%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	8 365	9 658	(1 293)	(13,4%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	10 406	10 130	276	2,7%
Intérêts sur créances sur la clientèle	786 508	784 412	2 096	0,3%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	98 367	108 687	(10 320)	(9,5%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	688 141	675 725	12 416	1,8%
Revenus assimilés	24 138	23 022	1 116	4,8%
Total	829 417	827 222	2 195	0,3%

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2021 à 132.236 mDT contre 118.132 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	64 022	59 212	4 810	8,1%
Opérations sur titres	1 065	513	552	107,6%
Opérations de change	10 087	9 598	489	5,1%
Opérations de commerce extérieur	5 652	3 407	2 245	65,9%
Coffre-fort	42	32	10	31,3%
Études	21 606	21 831	(225)	(1,0%)
Autres	29 762	23 539	6 223	26,4%
Total	132 236	118 132	14 104	11,9%

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 91.642 mDT contre 70.892 mDT au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	1 171	1 126	45	4,0%
Intérêts nets sur bons de trésor	1 171	1 126	45	4,0%
Gains (pertes) nets sur titres de placement	48 467	34 247	14 220	41,5%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	39 349	30 958	8 391	27,1%
Gains sur titres de placement	9 118	3 289	5 829	177,2%
Gains nets sur opérations de change	42 004	35 519	6 485	18,3%
Résultat sur opérations de change	42 004	34 561	7 443	21,5%
Commissions sur change manuel	-	958	(958)	(100,0%)
Total	91 642	70 892	20 750	29,3%

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 70.568 mDT contre 73.647 mDT au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	4 316	3 840	476	12,4%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 008	61 798	(4 790)	(7,8%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	9 244	8 009	1 235	15,4%
Total en mDT	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)

Au 31/12/2021, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total en mDT
Dividendes	2 007	2 351	-	3 628	7 986
Jetons de présence	123	11	-	(51)	83
Revenus SICAR	-	-	-	1 175	1 175
Total en mDT	2 130	2 362	-	4 752	9 244

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2021 à -466.907 mDT contre -459.322 mDT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(81 334)	(92 119)	10 785	11,7%
Opérations avec la clientèle	(354 897)	(344 530)	(10 367)	(3,0%)
Emprunts et ressources spéciales	(30 619)	(22 412)	(8 207)	(36,6%)
Autres intérêts et charges	(57)	(261)	204	78,2%
Total	(466 907)	(459 322)	(7 585)	(1,7%)

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 4% entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	829 417	827 222	2 195	0,3%
Intérêt courus et charges assimilées	(466 907)	(459 322)	(7 585)	(1,7%)
Marge nette d'intérêts	362 510	367 900	(5 390)	(1,5%)
Commissions reçues	132 237	118 132	14 105	11,9%
Commissions payées	(6 388)	(4 914)	(1 474)	(30,0%)
Commissions nettes	125 849	113 218	12 631	11,2%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	91 642	70 892	20 750	29,3%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)
Produit net bancaire	650 569	625 657	24 912	4,0%

7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(108 047)	(160 941)	52 894	32,9%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(136 512)	(140 131)	3 619	2,6%
Dotations aux provisions additionnelles	(35 865)	(50 185)	14 320	28,5%
Dotations aux provisions collectives	(6 901)	(34 357)	27 456	79,9%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	100 098	189 587	(89 489)	(47,2%)
Reprises sur provisions additionnelles	85 395	140 017	(54 622)	(39,0%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(152 162)	(351 982)	199 820	56,8%
Créances passées par pertes	(18 801)	(4 227)	(14 574)	(344,8%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	56 701	90 337	(33 636)	(37,2%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(30 146)	(28 666)	(1 480)	(5,2%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(36 053)	(54 258)	18 205	33,6%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(7 602)	(9 539)	1 937	20,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	8 036	27 831	(19 795)	(71,1%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	5 473	7 300	(1 827)	(25,0%)
TOTAL	(138 193)	(189 607)	51 414	27,1%

7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2021, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(11 067)	(21 798)	10 731	49,2%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(1 173)	(5 223)	4 050	77,5%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	(368)	2 781	(3 149)	(113,2%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	4 429	3 503	926	26,4%
Reprises sur provisions pour fonds gérés	156	340	(184)	(54,1%)
Total	(8 023)	(20 397)	12 374	60,7%

7.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2021 un total de 10.076 mDT contre 8.176 mDt au 31/12/2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Revenus des immeubles	2 365	1 052	1 313	124,8%
Intérêts sur crédits au personnel	7 701	7 070	631	8,9%
Autres produits accessoires	10	54	(44)	(81,5%)
Total	10 076	8 176	1 900	23,2%

7.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 179.724 mDT contre 157.011 mDT au 31 Décembre 2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Rémunération du personnel	(130 233)	(114 951)	(15 282)	(13,3%)
Charges sociales	(46 590)	(39 336)	(7 254)	(18,4%)
Autres charges liées au personnel	(2 901)	(2 724)	(177)	(6,5%)
Total	(179 724)	(157 011)	(22 713)	(14,5%)

7.11– Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 88.606 mDT contre 76.281 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Loyer	(4 046)	(3 792)	(254)	(6,7%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 508)	(5 786)	278	4,8%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(20 199)	(16 282)	(3 917)	(24,1%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(23 052)	(20 264)	(2 788)	(13,8%)
Primes d'assurance	(1 624)	(1 531)	(93)	(6,1%)
Autres	(2 661)	(2 760)	99	3,6%
Impôts et taxes	(4 348)	(1 359)	(2 989)	(219,9%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 432)	(2 365)	(67)	(2,8%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 490)	(1 261)	(229)	(18,2%)
Transport et déplacement	(202)	(219)	17	7,8%
Frais divers de gestion	(23 044)	(20 662)	(2 382)	(11,5%)
Total	(88 606)	(76 281)	(12 325)	(16,2%)

7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de -3.523 mDT au 31/12/2021 contre 5.047 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	13 623	9 582	4 041	42,2%
- Plus-value de cession	669	5 074	(4 405)	(86,8%)
- Subvention TFP	1 380	1 373	7	0,5%
- Autres gains	11 574	3 135	8 439	269,2%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(17 146)	(4 535)	(12 611)	(278,1%)
Total	(3 523)	5 047	(8 570)	(169,8%)

7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2021 à 91.529 mdt contre 83.108 mdt au 31 Décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Résultat fiscal	261 513	237 450	24 063	10,1%
Impôts sur les sociétés	(91 529)	(83 108)	(8 421)	(10,1%)

7.14– Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31 décembre 2021 à 21.736 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
contribution conjoncturelle	(5 230)	(14 231)	9 001	63,2%
don covid-19	(16 506)	(11 600)	(4 906)	(42,3%)
Total	(21 736)	(25 831)	4 095	15,9%

8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de -10 424 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 562 097 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de -696 609 mDT.
- Les dépôts et les retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 613 627 mDT.
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de -183 957 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont engendré un flux négatif de -218 463 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de -23 700 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux net négatif de -17 155 m DT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net de 122 211 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2021, un solde de -978.228 contre -1.072.860 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	78 913	73 949	4 964	6,7%
BCT	(1 007 709)	(1 014 850)	7 141	0,7%
Banques et organismes spécialisés	(6 418)	32 055	(38 473)	(120,0%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(47 122)	(172 410)	125 288	72,7%
Titres de transactions	4 108	8 396	(4 288)	(51,1%)
Total	(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%

9 - NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS

- * Les états financiers individuels au titre de l'exercice 2021 ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/04/2022 ;
- * Par conséquent ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Néanmoins aucun événement particulier n'est survenu jusqu'à aujourd'hui

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque -STB

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit ont été limités par les insuffisances du système d'information de la banque qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens.

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2021, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2021 à 13 405 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 066 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 465 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 962 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 367 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 586 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 781 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs de la banque comportent 14 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Deux sociétés du groupe STB détiennent, au 31 décembre 2021, 305 712 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 12 avril 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC

Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH

Samir Labidi

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 259,5 millions d'Euros et 150 millions d'USD.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2021 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 65,121 millions de dinars.

2. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires d'un montant égal à 27 993 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.

3. La STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE une convention de rétrocession de la commission de placement relatif à la deuxième tranche de l'emprunt national 2021. En vertu de cette convention, la STB FINANCE doit verser à la STB une rétrocession de la commission de placement avec un taux de 6.5% des montants placés et ce dès perception de la commission de placement de la part de l'émetteur. Le montant facturé au titre de cette convention est de l'ordre de 97,500 mille dinars.

4. La STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE une convention de rétrocession de la commission de placement relatif à la troisième tranche de l'emprunt national 2021. En vertu de cette convention, la STB FINANCE doit verser à la STB une rétrocession de la commission de placement avec un taux de 8% des montants placés et ce dès perception de la commission de placement de la part de l'émetteur. Le montant facturé au titre de cette convention est de l'ordre de 280 mille dinars.

5. En date du 5 mars 2021, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 10 millions de dinars. Cette convention a été soumise au conseil d'administration réuni le 10 juin 2020 qui a autorisé l'octroi d'une enveloppe de 20 millions de dinars.

L'encours au 31 décembre 2021 est de l'ordre de 10,295 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ce fond, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fond alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25%% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

6. La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,410 millions de dinars.

7. En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 240,050 millions de dinars.

8. La STB a conclu avec sa filiale « STB FINANCE » une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné privé STB SUB 2020-2.

En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 506 503 dinars en HT.

Au titre de la préparation du prospectus et du montage de l'opération, STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 15 000 dinars en HT.

9. En date du 18 mars 2021, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée d'une année à compter de sa signature renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisés la somme de 365 mille dinars en TTC.

10. Courant l'exercice 2021, la STB a souscrit à l'emprunt national 2021 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, sur trois tranches pour 75 millions de dinars remboursable in fine à l'échéance après 5 ans avec un taux d'intérêt égal à 8,8% (catégorie B). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2021 à 75 millions de dinars.

11. Courant l'exercice 2021, la STB a accordé un crédit de préfinancement immobilier à hauteur de 28 millions de dinars, à sa filiale l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE. Le montant débloqué d'élève à 3,542 millions de dinars.

Les informations relatives à ce nouveau crédit se présentent comme suit :

- Durée : 4 ans avec intérêts simples annuelles à termes échus ;
- Remboursement : Infinie avec possibilité de règlement anticipé sans pénalité ;
- Taux : TMM+2% ;
- Garantie : Hypothèque en 1er rang sur La totalité de la propriété sise au Nord Est du Lac de Tunis, d'une superficie de 2 460 m² objet de titre foncier n°152992 Tunis

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus sont de l'ordre de 3,672 millions de dinars au 31 décembre 2021.

12. En date du 14 décembre 2021, la STB a conclu avec sa filiale l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE, un contrat de bail. En vertu de ce contrat, la STB a loué à sa filiale des locaux à usage de bureaux sis au premier et au deuxième étage de l'immeuble situé à avenue de Paris. La location est consentie pour une période d'une année commençant le 1^{er} janvier 2022, moyennant un loyer annuel de 26 966 dinars HT, renouvelable par tacite reconduction avec une majoration de 2% par an à partir du 1^{er} janvier 2023.

En vertu de l'article 4 de ce contrat, les deux parties reconnaissent que la filiale a occupé ces locaux pendant quatre années sans contrat de location et sans fixation et paiement du loyer. Par conséquent, il a été convenu de fixer le montant du loyer pour ladite période à 215 731 dinars dont 53 933 dinars se rapportant à l'exercice 2021.

13. Courant l'exercice 2021, les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire subordonné privé STB 2020-2 émis par la STB pour un montant global de 85 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 8 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
STB SICAR	Catégorie A	1 000 000
STB INVEST	Catégorie C	4 000 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		5 000 000
MAE	Catégorie C	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		3 000 000
Total général en dinars		8 000 000

14. Les encours des dépôts à terme souscrits, courant 2021, par les filiales, les entreprises associées ainsi que les administrateurs de la STB, s'élèvent au 31 décembre 2021 à 72,400 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-	4 300 000	4 300 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	-	4 900 000	4 900 000
SICAV INVESTISSEUR	-	200 000	200 000
SICAV AVENIR	-	200 000	200 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	5 000 000	6 000 000	11 000 000
STB MANAGER	3 500 000	-	3 500 000
STB SICAR	-	2 500 000	2 500 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	-	14 300 000	14 300 000
ACTIVHOTELS	1 000 000	-	1 000 000
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA EXTENSION	500 000	-	500 000
GEVE	5 000 000	-	5 000 000
STAR	-	25 000 000	25 000 000
Total en dinars	15 000 000	57 400 000	72 400 000

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 78,404 millions de dinars contre 63,884 millions de dinars au 31 décembre 2020.
- Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31 décembre 2021, ces garanties sont à hauteur de 547,246 millions de dinars.
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5

ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt soit 14 millions de dinars a été totalement remboursé courant 2021.

5. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé des conventions de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2021 est de 60 millions d'Euros soit l'équivalent de 196,353 millions de dinars.
6. Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 165,537 millions de dinars (hors prêts syndiqués).
7. En vertu des correspondances parvenues en 2021, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 28 février 2022. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.
8. La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2021 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,616 millions de dinars.
9. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2021 à 4,711 millions d'euros soit l'équivalent de 11,647 millions de dinars.

10. Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2021
SICAV L'EPARGNANT	14 132 100	7 415 560
SMGERT	100 000	60 000
STB FINANCE	700 000	350 000
STB INVEST	12 175 000	7 805 313
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	6 180 000	6 180 000
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	50 000
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
STB SICAR	1 000 000	600 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	34 367 100	22 490 873
STAR	52 000 000	22 726 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	52 000 000	22 726 000
Total général en Dinars	86 367 100	45 216 873

11. Les encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2021, par les filiales, les entreprises associées ainsi que les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 35 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Montant
la société tunisienne d'assurance et de réassurance « STAR	30 000 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	1 000 000
Total en dinars	35 000 000

12. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 1,162 millions de dinars détaillé comme suit :

Société	Encours 31/12/2021	Taux de Rémunération
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	1 162	Non rémunéré
Total en mille Dinars	1 162	

13. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2021
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 738
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 056
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 820
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 658
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 672
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 791
Fonds gérés STB 7	2006	800	724
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 073
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 554
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 727
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 483
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 026
Fonds gérés STB 14	2020	10 000	10 332
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 233
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 262
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 751
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	358
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 207
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 475
Total en mille dinars		101 577	85 941

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion du fond confié en 2020, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fond alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25%% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2021, la STB a comptabilisé une charge globale de 1040,748 mille dinars au titre de ces différentes commissions (y compris celle relative au nouveau fond confié en 2021).

14. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 384 508 DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 2 444 DT.
- 1 190 DT (TTC), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 255 054DT.

15. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB FINANCE

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 553 DT en TTC.

16. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 10 579 DT en TTC.

17. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 436 DT en hors taxes.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 1089 DT en hors taxes.

- Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. Aucun montant n'a été rétrocédé en 2021.
- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

18. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2021 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	22 564
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	25 802
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	21 752
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	33 756
STB INVEST	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	31 441
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	68 319
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 297
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	7 085
ACTIVHOTELS	5 515 (HTVA)	01/07/2020	5%	deuxième année de la location	6 727
TOTAL EN DINARS					223 743

19. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 8 533 mille dinars en TTC.

20. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 6 384 mille dinars en TTC.

21. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB Moyens Généraux, une convention de mise à disposition de ressources humaines ayant pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société s'engage à mettre à la disposition de la STB des ressources humaines pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2020 renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 799 mille dinars en TTC.

22. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 47,507 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	deb de compte	Autres engagements	Total général
	STE EDDKHILA	-	2 519 311	2 519 311
	SED SOUSSE NORD	135 552	2 291 730	2 427 282
	L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-	21 462 540	21 462 540
	STB INVEST	710	-	710
GROUPE STB	STRC	-	7 142 857	7 142 857
	STB SICAR/FG STB 11D	11 011	-	11 011
	STB MOYENS GENERAUX	268 069	-	268 069
	S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	434 359	-	434 359
	MAGASINS GENERAUX	-	202 300	202 300
	Total concours/filiales	849 701	33 618 738	34 468 439
	STE SUD TRADE	-	244 700	244 700
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX	-	1 646 173	1 646 173
	STE CHIMEX	-	925 299	925 299
GROUPE BELAID MONCEF	STE GLE DES PLASTIFIANTS	-	2 229 189	2 229 189
	SOMEF TUNISIE	-	1 474 798	1 474 798
	STE VARAT TUNISIE	-	2 101 278	2 101 278
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL	-	638 236	638 236
	STE SOMEF DISTRIBUTION	-	181 200	181 200
	STAR	-	3 403 328	3 403 328
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	486	-	486
	Total administrateurs	486	12 844 201	12 844 687
	Secrétaire général	-	97 334	97 334
	Directeur Général adjoint	-	96 496	96 496
	Total dirigeants	-	193 829	193 829
	Total Général en dinars	850 188	46 656 768	47 506 956

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2021. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération se composent comme suit :
 - Un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
 - Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 septembre 2020. Les éléments de rémunération ont été révisés comme suit :
 - Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - Une indemnité de fonction complémentaire de 1 500 dinars (révision de l'indemnité de 600 dinars à 2000 dinars ;
 - Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
 - Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.
2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et SG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	478 525	23 019	520 522	37 743	292 500	208 265
Avantages postérieurs à l'emploi(*)	-	-	121 983	215 080	-	-
TOTAL	478 525	23 019	642 504	252 823	292 500	208 265

(*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 12 avril 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC
Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH
Samir Labidi